Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence AEI

C9 : Éthique et responsabilité sociétales

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-AEI-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3,0 indicatif, à confirmer selon les modalités de contrôle des connaissances de l'établissement**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse fonctionnelle et réglementaire** (3 questions) — **Page 3**
2. **Étude des risques et analyse des données** (3 questions) — **Page 5**
3. **Préparation du déploiement opérationnel** (4 questions) — **Page 7**
4. **Prévention, éthique et amélioration continue** (3 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://licenceaei.fr/assets/annales/licence-aei/C9 - Accompagner les entreprises pour déployer les nouvelles normes et régulations internationales en matière d'éthique et de responsabilité sociétales/2026/Licence Administration et Échanges Internationaux - C9 - Accompagner les entreprises pour déployer les nouvelles normes et régulations internationales en matière d'éthique et de re - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse fonctionnelle et réglementaire

Chargé de mission conformité et responsabilité sociétale chez Noria Equipements, vous examinez les obligations et référentiels utiles à la veille de l'entreprise. À partir des données de l'entreprise et du DT 1, vous évaluez l'assujettissement à Sapin II et au plan de vigilance, en signalant les limites des informations et la nécessité de vérifier les sources officielles.

Question 1.1. Classez les quatre références du tableau selon qu'elles constituent une exigence juridique contraignante ou un référentiel ou une recommandation volontaire. Pour chacune, indiquez une conséquence concrète pour l'organisation de la veille de Noria Equipements. Justifiez en une phrase la distinction entre conformité légale et démarche de responsabilité sociétale.

Référence	Statut	Conséquence pour la veille
Loi Sapin II	Obligation juridique si les critères sont remplis	Vérifier le champ applicable et suivre les textes officiels.
Plan de vigilance, Code de commerce	Obligation juridique si les seuils sont atteints	Contrôler les effectifs du périmètre concerné et conserver les preuves.
ISO 26000	Lignes directrices volontaires	Structurer la démarche RSE sans revendiquer de certification ISO 26000.
Principes directeurs de l'OCDE	Recommandations internationales	Orienter la conduite responsable et la diligence raisonnable.

La veille juridique identifie les obligations applicables, leurs seuils et leurs échéances. Les référentiels volontaires guident les pratiques RSE sans créer, à eux seuls, une obligation légale. Noria documente chaque conclusion en indiquant la source primaire, la date de consultation, le périmètre et le responsable interne de mise à jour.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sapin II et plan de vigilance : obligations légales sous réserve des critères d'assujettissement. ISO 26000 et principes de l'OCDE : références volontaires.

Question 1.2. À partir des données du DT 1, déterminez si Noria Equipements entre dans le champ des obligations anticorruption de Sapin II. Citez les deux critères fournis et proposez deux dispositifs prioritaires à intégrer ou à vérifier dans son programme de conformité.

Selon les critères du DT 1, Noria entre dans le champ de Sapin II : elle compte 620 salariés, soit au moins 500, et réalise 148 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit plus de 100 millions. Deux dispositifs prioritaires à intégrer ou vérifier sont un code de conduite anticorruption et un dispositif d'alerte interne confidentiel. La conformité vérifie aussi la couverture des autres mesures prévues, notamment la cartographie des risques et l'évaluation des tiers. Avant toute décision, elle confirme le texte officiel consolidé et son champ d'application.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les deux critères du DT 1 sont remplis : 620 salariés et 148 M€ de chiffre d'affaires. Priorités : code de conduite et dispositif d'alerte interne.

Question 1.3. Analysez si les éléments fournis permettent de conclure que Noria Equipements est soumise à l'obligation de plan de vigilance. Présentez le calcul ou la comparaison utile, précisez l'information manquante éventuelle et formulez une démarche de vérification réglementaire adaptée avant de conclure.

Seuil du DT 1	Donnée disponible	Conclusion provisoire
5 000 salariés en France	620 salariés au total en France et au Portugal	L'effectif de l'entreprise seule est inférieur au seuil, mais celui des filiales manque.
10 000 salariés dans le monde	620 salariés au total pour l'entreprise seule	L'effectif mondial du groupe n'est pas fourni.
Seuil atteint pendant deux exercices consécutifs	Historique non fourni	Condition à vérifier.

Les informations ne permettent donc pas de conclure : le calcul doit porter sur la société et ses filiales directes et indirectes, et vérifier les deux exercices consécutifs. La conformité consolide les effectifs par entité et par pays sur ces deux exercices, puis vérifie le Code de commerce à jour sur une source officielle, notamment le périmètre et les règles applicables en 2026.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Assujettissement non établi. Consolider les effectifs du groupe sur deux exercices consécutifs, puis vérifier les textes officiels en vigueur.

2. Étude des risques et analyse des données

Le dossier présente la répartition des fournisseurs de Noria Equipements, leurs dépenses, la couverture des évaluations RSE et trois risques cotés. Vous appliquez la méthode de hiérarchisation imposée, calculez et interprétez des taux de couverture, puis proposez des indicateurs complémentaires pour suivre les impacts de la chaîne de valeur.

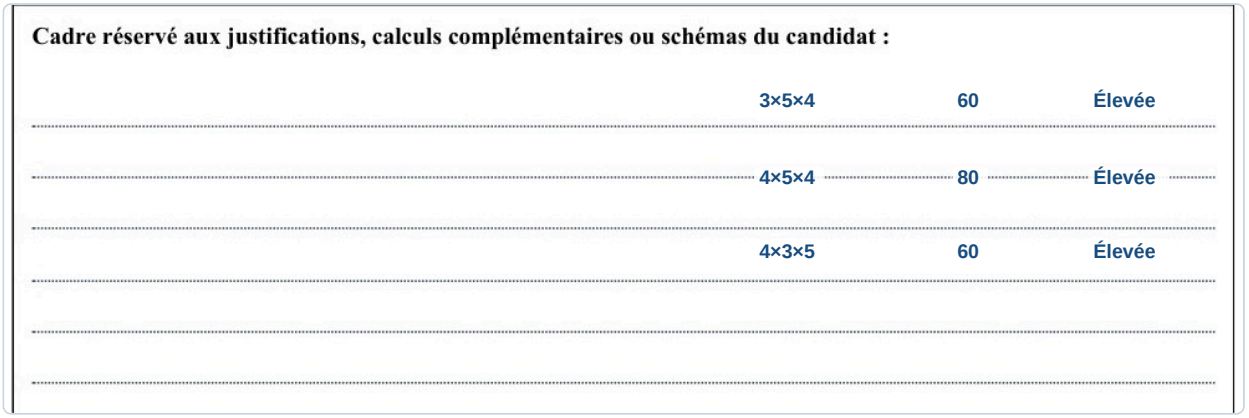
Question 2.1. À l'aide du DT 2, calculez les scores des trois risques recensés avec la formule score = probabilité × gravité × exposition. Indiquez pour chacun s'il atteint le seuil de priorité élevée de 40, présentez les calculs et classez les risques du score le plus élevé au plus faible.

Le score est le produit des trois notes du DT 2. Un score atteint la priorité élevée dès qu'il est supérieur ou égal à 40.

Rang	Risque	Calcul	Score	Priorité élevée
1	Santé et sécurité chez un fournisseur hors UE	4 × 5 × 4	80	Oui
2 ex æquo	Paiement ou avantage indu	3 × 5 × 4	60	Oui
2 ex æquo	Données d'émissions indirectes incomplètes	4 × 3 × 5	60	Oui

Le risque de santé et sécurité arrive en tête. Les deux autres sont à égalité, mais dépassent eux aussi le seuil. Cette cotation initiale reste à valider par la collecte de preuves et le dialogue avec les parties concernées.

Scores et priorités complétés sur le DR 2


Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

3×5×4 60 Élevée

4×5×4 80 Élevée

4×3×5 60 Élevée

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

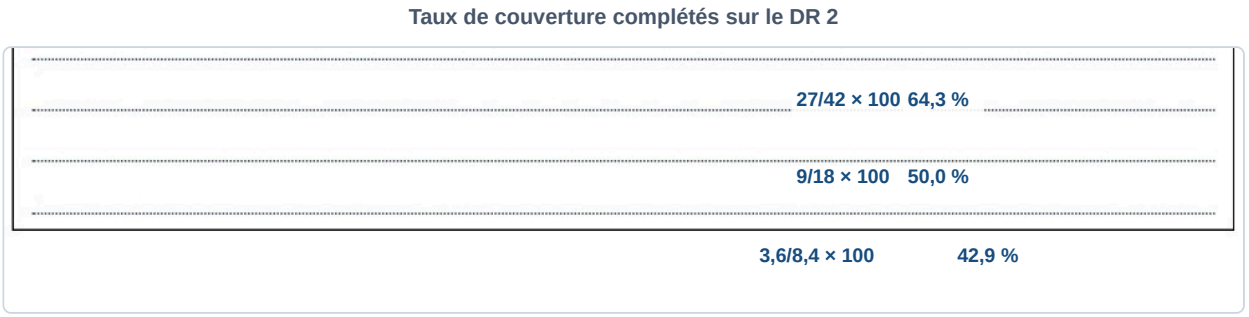
Priorité : santé et sécurité (80), puis paiement indu et données d'émissions (60 chacun). Les trois risques sont élevés.

Question 2.2. Calculez le taux global de fournisseurs ayant une évaluation RSE à jour, le taux correspondant aux fournisseurs hors Union européenne et la part des dépenses annuelles associée à ces fournisseurs. Donnez les formules utilisées et interprétez les résultats en deux phrases pour la planification de la diligence raisonnable.

Les évaluations à jour concernent 27 fournisseurs sur 42 au total, dont 9 sur les 18 fournisseurs hors UE. Les dépenses annuelles totales sont de 8 400 000 €.

1. Taux global : 27 ÷ 42 × 100 = 64,3 %.
2. Taux hors UE : 9 ÷ 18 × 100 = 50,0 %.
3. Part des dépenses hors UE : 3 600 000 ÷ 8 400 000 × 100 = 42,9 %.

La couverture est incomplète : la moitié des fournisseurs hors UE n'a pas d'évaluation à jour. Comme ils représentent 42,9 % des dépenses, il faut prioriser l'actualisation de leurs évaluations et documenter les risques sociaux et environnementaux relevés.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Évaluations à jour : 64,3 % au global et 50,0 % hors UE. Les fournisseurs hors UE représentent 42,9 % des dépenses.

Question 2.3. Proposez deux indicateurs complémentaires permettant de suivre les impacts sociaux ou environnementaux de la chaîne de valeur. Pour chacun, précisez la formule de calcul, la source de données à mobiliser et une limite d'interprétation à surveiller.

Ces indicateurs complètent le taux d'évaluations à jour en suivant un impact social et un impact environnemental. Il faut conserver un périmètre et des méthodes de collecte stables pour comparer les résultats dans le temps.

Indicateur	Formule	Source de données	Limite d'interprétation
Fréquence des accidents avec arrêt chez les fournisseurs	Accidents avec arrêt ÷ heures travaillées × 1 000 000	Déclarations et registres HSE des fournisseurs, contrôlés lors des évaluations	Sous-déclaration possible et méthodes de comptabilisation variables selon les pays
Intensité des émissions indirectes de la chaîne d'approvisionnement	Émissions de GES de la chaîne d'approvisionnement ÷ montant des achats	Données d'émissions transmises par les fournisseurs et données comptables d'achats	Estimations, périmètres d'émissions et facteurs de calcul parfois hétérogènes

Les résultats doivent donc être interprétés avec les preuves disponibles et non isolément.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Suivre la fréquence des accidents avec arrêt et l'intensité des émissions indirectes, en contrôlant la qualité et la comparabilité des données.

3. Préparation du déploiement opérationnel

Noria Equipements doit déployer sur six mois des actions proportionnées aux risques, avec des responsables, des échéances, des preuves et des indicateurs de suivi. Vous construisez le plan d'action et le protocole d'alerte à partir du DT 3, calculez l'utilisation du budget d'évaluations externes et formulez une recommandation à la direction.

Question 3.1. Complétez le DR 1 avec trois actions prioritaires pour les six premiers mois. Au moins une action doit porter sur les fournisseurs hors Union européenne et au moins une sur la prévention de la corruption. Pour chaque action, indiquez le risque traité, le résultat attendu, un responsable, une échéance, une preuve vérifiable et un indicateur de suivi.

Les trois risques atteignent le seuil élevé : santé-sécurité hors UE (80), corruption à l'export (60) et données d'émissions incomplètes (60). Le plan ci-dessous donne la priorité au risque le plus élevé. Les achats pilotent la qualification des fournisseurs avec l'appui de la conformité et de la RSE ; chaque action prévoit une preuve vérifiable et un indicateur de suivi.

Priorité / risque traité	Action et résultat attendu	Responsable	Échéance	Preuve de réalisation	Indicateur de suivi
Santé-sécurité hors UE	Qualifier les 18 fournisseurs par questionnaire et convenir de plans correctifs pour les risques constatés	Achats, avec RSE	Mois 2	Questionnaires datés, plans correctifs	Fournisseurs qualifiés : 18/18
Corruption à l'export	Actualiser la cartographie et former les personnels exposés	Conformité	Mois 3	Cartographie approuvée, registre de formation	Part des personnels exposés formés
Émissions indirectes	Collecter et contrôler les données d'émissions des fournisseurs	RSE et achats	Mois 6	Données et compte rendu de contrôle	Part des données complètes

La conformité conserve les décisions et la direction générale valide les remédiations engageant l'entreprise.

DR 1 : plan d'action complété

Priorité / risque traité	Action et résultat attendu	Responsable	Échéance	Preuve de réalisation	Indicateur de suivi
SST hors UE	Qualifier 18 fournisseur	Achats + RSE	Mois 2	Questionnaires	18/18
.....					
Corruption export	Carte + formation	Conformité	Mois 3	Carte, regi	% formés
.....					
Émissions indirectes	Collecter les données	RSE + achats	Mois 6	Donné	% complètes
.....					

Une ligne par action proposée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Trois actions : qualification des fournisseurs hors UE, prévention anticorruption et collecte des données d'émissions, avec responsables, échéances, preuves et indicateurs définis.

Question 3.2. À partir du DT 3, décrivez un protocole de traitement d'une alerte en quatre étapes au minimum. Pour chaque étape, indiquez une précaution garantissant la confidentialité, l'impartialité ou la traçabilité, puis reportez les étapes et garanties dans le DR 1.

Le protocole reprend le circuit du DT 3 et distingue la réception, la qualification, l'enquête, puis la décision et le suivi. La conformité assure le suivi de l'alerte et tient le registre des décisions. L'accès aux informations est limité aux personnes habilitées.

1. **Réception sécurisée :** enregistrer l'alerte dans un canal protégé et accuser réception ; restreindre l'accès aux informations.
2. **Qualification :** vérifier le périmètre et l'urgence, puis consigner les faits sans préjuger de leur véracité.
3. **Enquête impartiale :** recueillir les éléments utiles et entendre équitablement les personnes ; écarter tout enquêteur en conflit d'intérêts et prévoir une escalade si un responsable est mis en cause.
4. **Décision et suivi :** faire valider les remédiations engageant l'entreprise par la direction générale, fixer une échéance et vérifier l'efficacité ; tracer les décisions et protéger contre les représailles.

DR 1 : protocole d'alerte complété

Étape	Action à conduire	Garantie de confidentialité, d'impartialité ou de traçabilité
1	Réception sécurisée	Canal protégé, accès habilité
2	Qualification	Faits consignés sans préjuger
3	Enquête impartiale	Conflit écarté, escalade prévue
4	Décision et suivi	Décision tracée, efficacité vérifiée

Compléter les étapes et les garanties associées

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réception sécurisée, qualification, enquête impartiale, puis décision et suivi tracés, avec accès restreint et protection contre les représailles.

Question 3.3. Avec un budget de 18 000 €, calculez le coût de l'évaluation de l'ensemble des 18 fournisseurs hors Union européenne au tarif de 1 200 € par fournisseur, puis le budget restant. Déterminez combien de fournisseurs européens supplémentaires peuvent être évalués au tarif de 600 € chacun et calculez le coût total engagé.

Le coût de l'évaluation des 18 fournisseurs hors UE est de **18 × 1 200 = 21 600 €**. Après déduction de cette dépense, le budget restant est de **18 000 - 21 600 = -3 600 €** : l'enveloppe est dépassée de 3 600 €. Il n'y a donc aucun solde disponible pour ajouter des fournisseurs européens. Le coût total des évaluations demandées, sans ajout européen, reste de 21 600 € ; il faut obtenir une rallonge de budget ou réduire le nombre d'évaluations hors UE.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Coût des 18 fournisseurs hors UE : 21 600 €. Dépassement : 3 600 €. Fournisseurs européens supplémentaires : 0. Coût total prévu : 21 600 €.

Question 3.4. Rédigez une recommandation à la direction en quatre à six lignes. Indiquez l'ordre de priorité des actions, une modalité de dialogue avec les fournisseurs et un indicateur de suivi à examiner mensuellement. Appuyez votre recommandation sur au moins un résultat chiffré de la partie 2.

Traiter d'abord le risque santé-sécurité hors UE (score 80), puis la corruption à l'export et les émissions indirectes (score 60 chacune).
Les achats conduisent des échanges de qualification avec les fournisseurs et conviennent avec eux de plans correctifs datés et vérifiables.
La couverture RSE hors UE est de 9/18, soit 50 % : renforcer en priorité le suivi de ce groupe.
Examiner chaque mois le taux de fournisseurs hors UE dont l'évaluation RSE est à jour, ainsi que les plans correctifs échus.
La conformité consolide les résultats et la direction valide les remédiations majeures.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Priorité : santé-sécurité hors UE, corruption, puis émissions. Couverture RSE hors UE : 50 %. Revue mensuelle des évaluations à jour et des plans correctifs.

4. Prévention, éthique et amélioration continue

La direction veut s'assurer que le dispositif protège les personnes et que les actions produisent des résultats, au-delà de la seule existence de procédures. Vous évaluez les risques d'un dispositif d'alerte mal conçu, proposez des indicateurs du programme et définissez une réponse à une non-conformité grave d'un fournisseur.

Question 4.1. Identifiez deux risques éthiques ou organisationnels associés à un dispositif d'alerte mal conçu. Pour chacun, proposez une mesure de prévention concrète et précisez la fonction de l'entreprise qui devrait en assurer le suivi.

Deux défauts de conception peuvent nuire à la protection des personnes et à la crédibilité du dispositif :

- **Divulgation de l'identité ou représailles :** accès limité aux personnes habilitées, dossiers sécurisés et protection suivie par la conformité.
- **Enquête partiale en cas de conflit d'intérêts :** prévoir une escalade indépendante si l'alerte vise la hiérarchie habituelle, consigner les décisions et faire suivre le dispositif par la conformité et la direction générale.

Ces garanties doivent s'appliquer aux personnes concernées sans préjuger de la conclusion de l'enquête.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Protéger la confidentialité et prévenir les représailles ; garantir une enquête impartiale et une escalade indépendante en cas de conflit d'intérêts.

Question 4.2. Proposez un indicateur de résultat et un indicateur d'efficacité du programme. Pour chacun, donnez la formule ou la méthode de calcul, la périodicité de revue et une cible chiffrée réaliste pour les six premiers mois, en expliquant brièvement pourquoi l'indicateur ne suffit pas à lui seul.

Indicateur	Calcul ou méthode	Revue et cible à six mois
Résultat : couverture des fournisseurs par une évaluation RSE à jour	Fournisseurs évalués à jour / fournisseurs directs × 100 ; départ : 27/42 = 64,3 %.	Mensuelle ; au moins 36 fournisseurs sur 42, soit 85,7 %.
Efficacité : part des actions correctives jugées efficaces	Actions vérifiées efficaces / actions correctives vérifiées × 100.	Mensuelle ; cible d'au moins 80 %.

La couverture ne mesure pas la qualité des évaluations. Le taux d'efficacité dépend des actions arrivées à vérification et ne révèle pas à lui seul les alertes non signalées ni les impacts persistants. Si aucune action n'est vérifiable, l'indicateur d'efficacité est non calculable. Compléter ces mesures par des contrôles et des échanges avec les personnes concernées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> À six mois : au moins 36 fournisseurs sur 42 évalués à jour (85,7 %) et 80 % des actions correctives vérifiées jugées efficaces.

Question 4.3. Formulez une mesure de correction et une mesure de prévention à appliquer si un fournisseur présente une non-conformité grave. Prévoyez le dialogue avec le fournisseur, un délai de suivi et une décision motivée si les progrès attendus ne sont pas constatés.

1. **Correction :** les achats et la conformité dialoguent avec le fournisseur, documentent les faits et définissent un plan correctif signé, avec des mesures immédiates de protection si nécessaire.

2. Fixer un délai de suivi de 30 jours, les preuves attendues et une vérification d’efficacité par la conformité ; inscrire le résultat au registre des décisions.
3. **Prévention :** rechercher les risques similaires chez d’autres fournisseurs et renforcer les critères de qualification et les contrôles adaptés.
4. Si les progrès ne sont pas constatés, la direction générale décide, après dialogue et sur la base des preuves, d’une suspension ou d’une rupture motivée et tracée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Plan correctif signé, dialogue et vérification sous 30 jours ; renforcer les contrôles et, sans progrès constaté, décider de façon motivée d’une suspension ou d’une rupture.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de la session 2026, code 26-LIC-AEI-EP1, dure 3 heures et indique un coefficient de 3,0 à confirmer par l'établissement. Le cas Noria Equipements porte sur l'éthique et la responsabilité sociétales, la veille réglementaire et la chaîne d'approvisionnement. Il évalue la qualification des obligations, la hiérarchisation des risques, le calcul d'indicateurs, le déploiement documenté d'actions et l'amélioration continue.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Score de risque : S = P × G × E ; le sujet définit comme priorité élevée tout score supérieur ou égal à 40.
- Taux d'évaluations à jour : nombre de fournisseurs évalués à jour divisé par l'effectif du périmètre, multiplié par 100.
- Selon les critères fournis pour l'exercice, Sapin II vise notamment les entreprises d'au moins 500 salariés et de plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires.
- Une action corrective doit être associée à une échéance, une preuve attendue et une vérification de son efficacité.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer obligation juridique, ligne directrice volontaire et recommandation, puis vérifier le champ et la version applicable.
- Pour une conclusion de veille, relever la source primaire, sa date de consultation, les entités couvertes et l'échéance d'application.
- Présenter les formules, opérations, unités et comparaisons au seuil ; arrondir les pourcentages à une décimale.
- Pour chaque action, préciser responsable, échéance, preuve vérifiable et indicateur de suivi.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer et classer les scores des risques du dossier ?

Pour chaque risque, multipliez la probabilité par la gravité et l'exposition selon S = P × G × E. Comparez chaque score au seuil de 40, puis classez les risques par ordre décroissant. Les notes sont une estimation initiale à valider par des preuves et le dialogue.

Q : Comment calculer le taux de fournisseurs évalués à jour ?

Divisez le nombre de fournisseurs ayant une évaluation RSE à jour par le nombre total de fournisseurs du périmètre, puis multipliez par 100. Pour le taux hors Union européenne, utilisez uniquement les fournisseurs évalués à jour et l'effectif de ce groupe.

Q : Comment organiser le temps et rendre les documents réponses ?

L'épreuve dure trois heures et comprend quatre parties totalisant 20 points. Réservez du temps aux calculs et aux réponses argumentées, puis complétez et rendez le DR 1 pour les questions 3.1 et 3.2 et le DR 2 pour les questions 2.1 et 2.2.

Q : Quelles preuves permettent d'étayer l'efficacité d'une action ?

Une politique publiée seule ne démontre pas sa mise en œuvre. Conservez des preuves datées, par exemple un questionnaire fournisseur, un compte rendu de dialogue ou un plan correctif signé, puis vérifiez l'efficacité à l'aide d'un indicateur et d'une revue.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licenceaei.fr/assets/annales/licence-aei/C9 - Accompagner les entreprises pour déployer les nouvelles normes et régulations internationales en matière d'éthique et de responsabilité sociétales/2026/Licence Administration et Échanges Internationaux - C9 - Accompagner les entreprises pour déployer les nouvelles normes et régulations internationales en matière d'éthique et de re - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Administration et Échanges Internationaux : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.